

Bon de générosité

Mes coordonnées :

Madame Monsieur

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Email (*très important*)

Je souhaite un reçu fiscal : Oui Non

Je soutiens la FFESV pour le projet de :

Je verse la somme de :

20 € soit **6,80 €** après déduction fiscale*

50 € soit **17 €** après déduction fiscale

80 € soit **27,20 €** après déduction fiscale

150 € soit **51 €** après déduction fiscale

200 € soit **68 €** après déduction fiscale

Autre montant :€

→ Par virement : Banque Transatlantique FR 76 3056 8199 0400 0247 7430 259

→ Par chèque : à l'ordre de la Fédération Française des Equipes Saint-Vincent

→ Sur notre site internet : <https://www.equipes-saint-vincent.com/don-en-ligne>

*Si vous êtes imposable sur le revenu, la réduction d'impôt est de 66 % du montant du don, et ce, dans la limite de 20 % du revenu imposable. La part des dons dépassant cette limite au cours d'une année peut être reportée sur les 5 années suivantes.

Les Equipes Saint-Vincent sont membres de l'OING « Association Internationale des Charités — AIC ». Elles sont représentées au Conseil de l'Europe, au Conseil des Droits de l'Homme, à l'ONU, à l'Unesco, à COR UNUM...



Fédération Française des Equipes Saint-Vincent

Reconnue d'utilité publique, agréée jeunesse et éducation populaire

67 rue de Sèvres, 75006 Paris - 01 45 44 17 56 - federation@equipes-saint-vincent.com

www.equipes-saint-vincent.com

 <https://www.facebook.com/FFESV>